

Rectorat de l'académie de Nice

Nice, le 09/09/2020

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Benoit DONY
IA-IPR STI

Philippe DURAND TERRASSON
IA-IPR STI

Tél : 04 93 53 71 50/51
Mél : ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Benoît DONY,
Philippe DURAND-TERRASSON
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
Sciences et Techniques Industrielles

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de S.I.I et de
Technologie

s/c

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2020 – Technologie et Sciences et Techniques Industrielles

Mesdames, Messieurs,

Comme les années précédentes, les IA-IPR de l'Académie de Nice proposent d'introduire cette lettre de rentrée disciplinaire par **un préambule commun**.

En 2019-2020, lors de cette année scolaire si particulière, vous avez fait preuve d'une adaptation et d'un engagement remarquables pour assurer la continuité pédagogique comme l'atteste l'enquête de la DEPP¹.

Nous sommes heureux de vous retrouver et d'accueillir les nouveaux personnels entrants dans l'académie à qui nous souhaitons la bienvenue.

Ensemble, nous aurons à répondre aux défis pédagogiques et sociaux afin d'accompagner tous les élèves vers le chemin de la réussite.

Conformément à la circulaire de rentrée du 10 juillet 2020² l'année scolaire 2020-2021 aura comme priorité absolue de prendre en charge les élèves fragilisés par la période exceptionnelle vécue et de consolider les apprentissages.

L'Évaluation revêt cette année une importance particulière pour identifier leurs besoins et apporter une réponse personnalisée. Au collège, les évaluations nationales de 6^{es} auront lieu à partir du 14 septembre. Elles ont été repensées pour faciliter l'exploitation par les équipes pédagogiques et la communication avec les familles⁴.

Au lycée, les tests de positionnement⁵ en français et en mathématiques de début de 2^{nde}, à partir du 14 septembre

¹ <https://www.education.gouv.fr/crise-sanitaire-de-2020-et-continue-pedagogique-les-eleves-ont-appris-de-maniere-satisfaisante-305214>

² <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>

³ <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

⁴ <https://eduscol.education.fr/cid142279/evaluations-de-6eme-2019-2020.htm>

⁵ <https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

2020, ont été améliorés également ; les modalités pratiques et les contenus sont explicités à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html>

Des réunions seront organisées dans tous les établissements pour optimiser l'utilisation a posteriori de ces évaluations et les intégrer dans un processus d'apprentissage approprié, dans les dispositifs de « devoirs faits » au collège et d'accompagnement personnalisé au lycée.

Des outils de positionnement sont mis à votre disposition pour les autres niveaux de classe⁶.

Pour vous aider, des objectifs pédagogiques prioritaires ont été identifiés et des ressources associées sont mises à disposition sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Afin d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés, de les faire progresser et réussir, il convient d'amplifier le dispositif Devoirs faits au collège dès la première semaine de septembre et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les compétences orales des élèves à construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours d'apprentissage sont également une des priorités. Au lycée, dans la perspective notamment de « l'Oral de Maturité » (Grand Oral), la pratique de l'oral fait l'objet d'une préparation et d'une évaluation dans le cadre des différents enseignements de spécialités. Pour vous aider, une formation est mise en place en direction des enseignants avec une première vague de formation de formateurs, puis une déclinaison locale à l'ensemble des professeurs de lycées. Dès le collège, il faudra bien penser à favoriser toutes les compétences langagières articulées aux enjeux et contenus de chaque discipline.

Les procédures d'évaluations E3C ont été assouplies et deviennent des « Evaluations communes »⁷.

La priorité donnée à l'**Éducation au Développement Durable** par le ministère s'est matérialisée au mois de juillet dernier par la parution de programmes qui mettent en avant des éléments de valorisation, d'explicitation et de renforcement des contenus d'enseignement relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable dans chaque discipline, du cycle 1 au cycle 4. Ces programmes consolidés s'inscrivent dans la dynamique des nombreuses actions portées par la circulaire « transition écologique » n° 2019-121 du 27 août 2019⁸, afin de permettre aux élèves d'accéder à une vision systémique des questions environnementales, économiques et sociales.

Les rendez-vous de carrière qui n'ont pu être réalisés depuis mars 2019 vont être mis en place au 1er trimestre et ce dès cette fin septembre.

Partie disciplinaire : Technologie et Sciences Industrielles de l'ingénieur

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent l'académie et nous sommes heureux d'accueillir cette année 6 stagiaires en Sciences Industrielles de l'Ingénieur. Nous remercions les collègues ayant accepté la mission de tuteur et savons pouvoir compter sur leur disponibilité et leur bienveillance pour accompagner ces jeunes professeurs dans leur nouveau métier.

Nous soulignons également l'engagement de tous les collègues dans la mise en œuvre de la **continuité pédagogique** durant l'année précédente dans nos domaines des Sciences et Techniques Industrielles. Ceci est d'autant plus délicat que nos enseignements se basent essentiellement sur des activités pratiques et de projet. Nous encourageons les collègues à poursuivre dans l'harmonisation et l'**hybridation des parcours pédagogiques**, tout en favorisant les pédagogies actives en présentiel.

⁶ <https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-de-positionnement-en-seconde.html>

⁷ <https://eduscol.education.fr/cid144187/detail-des-epreuves-baccalaureat-general-compter-session-2021.html>

⁸ <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm>

L'enseignement des sciences et technologie en cycle 3 contribue à la construction d'une première représentation globale du monde pour l'élève, en accentuant un regard croisé des trois disciplines scientifiques sur des questions majeures de la science et des enjeux sociétaux en relation avec le changement climatique, la préservation de la biodiversité et le développement durable. Même si chaque professeur garde son expertise disciplinaire, une réflexion commune est nécessaire pour veiller à la mise en œuvre cohérente de projets autour de thématiques communes et de compétences, notamment expérimentales, partagées. Un module proposé en candidature collective au Plan académique de formation est assuré par des formateurs des trois disciplines. Nous vous invitons à solliciter cette formation en équipe d'enseignants de sciences et technologie auprès de vos chefs d'établissement. Des livrets, qui recensent quelques activités des trois disciplines autour de problématiques communes en relation avec un objet d'étude, ont été élaborés par des professeurs formateurs. Ces ressources, qui seront prochainement disponibles sur les sites académiques des trois disciplines, sont utilisables en présentiel comme en distanciel.

Cette année, se poursuit la mise en œuvre des **nouveaux programmes en classe de Terminale** des enseignements d'ingénierie, innovation et développement durable en STI2D et de l'enseignement de spécialité Sciences de l'ingénieur de la voie générale. Cette réforme du lycée permet d'assurer une continuité des enseignements technologiques de la fin du cycle 3 jusqu'à l'entrée dans le supérieur. En ce sens, il est important que les collègues de SII s'investissent et participent à l'enseignements de **Sciences Numériques et Technologie** de la classe de seconde.

Dans le cadre des formations de BTS, cette année s'applique le nouveau référentiel du BTS Electrotechnique.

Dans le contexte sanitaire actuel, les modalités d'organisation des différents **concours et challenges** connaîtrons des adaptations. Néanmoins, il est important de favoriser ces moments d'apprentissage favorisant les pédagogies collectives.

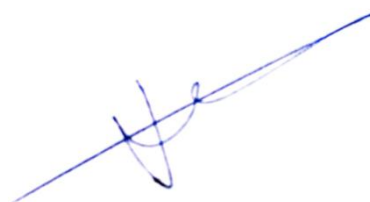
Nous encourageons également la mise en place de **Fablab** clairement identifié au cœur des lycées technologiques et polyvalent. Ces outils de partage permettent d'accueillir le développement et la réalisation de projets de tous niveaux de formation.

A l'aube de cette année particulière, nous vous remercions toutes et tous de votre engagement au quotidien pour la réussite de vos élèves et étudiants et tenons également à vous renouveler l'assurance de notre présence et de notre soutien dans l'exercice de votre métier.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

IA-IPR Sciences et Techniques Industrielles

Benoit DONY

A blue ink signature of Benoit Dony, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Philippe DURAND TERRASSON

A black ink signature of Philippe Durand Terrasson, featuring a large, stylized 'P' and 'D' followed by a long horizontal stroke.